

## AVIS PUBLIC



### DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront sur une demande d'usage conditionnel, pour le bâtiment portant les numéros 1206-1208-1210 rue du Fort, visant à autoriser un nombre de logements supérieur au nombre maximal prescrit, et ce, conformément à la procédure des usages conditionnels et au paragraphe 3° de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle sera étudiée cette demande aura lieu le 14 novembre 2011, à 19 h, à la Maison de la culture Frontenac, 2550, rue Ontario Est.

Des renseignements concernant cette demande peuvent être obtenus en communiquant avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant le dossier 1114400076.

Montréal, le 29 octobre 2011

M<sup>e</sup> Domenico Zambito  
Secrétaire de l'arrondissement de Ville-Marie